

ARRÊTE 2024-27 portant proclamation des résultats

**Election partielle des représentants des personnels au sein du Conseil d'administration
et de la Commission de la recherche**

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles L719-1 et D719-1 à D 719-40 ;
- Vu** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** le règlement intérieur modifié de l'Université adopté par le Conseil d'administration en sa séance du 13 juillet 2018, modifié ;
- Vu** l'arrêté électoral 2023-352 portant organisation de l'élection partielle des personnels au Conseil d'administration et à la Commission de la recherche ;
- Vu** les candidatures reçues dans les délais impartis ;
- Vu** l'arrêté 2024-19 portant recevabilité des candidatures déposées ;
- Vu** les procès verbaux de dépouillement ;

Arrête :

Article 1 : Proclamation des résultats

La Présidente de l'Université proclame les résultats de l'élection partielle des représentants des personnels au sein du Conseil d'administration et de la Commission de la Recherche du Conseil académique, organisée le 30 janvier 2024, comme suit :

Conseil d'administration

Collège BIATSS

1 siège à pourvoir

Nombre d'inscrits : 997

Nombre de votants : 182

Bulletins blancs ou nuls : 24

Suffrages valablement exprimés : 158

Est élu :

Florian CAROZZO-FATTACIOLI au titre de la liste SNASUB-FSU, qui a recueilli 158 voix.

Commission de la recherche – Collège B secteur DEG

1 siège à pourvoir

Nombre d'inscrits : 14

Nombre de votants : 9

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 9

Laure-Emmanuelle CAMAJI, au titre de la liste AGIR, a recueilli 1 voix.

Christophe CHABROT, au titre de la liste Changer, a recueilli 8 voix.

Christophe CHABROT est déclaré élu.

Commission de la recherche – Collège E

1 siège à pourvoir

Nombre d'inscrits : 310

Nombre de votants : 66

Bulletins blancs ou nuls : 12

Suffrages valablement exprimés : 54

Est élu :

Christian DURY au titre de la liste Agir, qui a recueilli 54 voix.

Commission de la recherche – Collège F

1 siège à pourvoir

Nombre d'inscrits : 656

Nombre de votants : 109

Bulletins blancs ou nuls : 26

Suffrages valablement exprimés : 83

Est élue :

Christelle CAILLET au titre de la liste Changer, qui a recueilli 83 voix.

Article 2 : Publicité

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux universitaires et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Fait à Lyon, le 31 janvier 2024

Nathalie DOMPNIER